

# TROTTINETTE

destinée à un usage collectif

Définition du produit :

Engin à roues piloté permettant de se déplacer en équilibre.

Public visé : enfants de 2 à 5 ans et de 5 à 8 ans.

## RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA TROTTINETTE

### ENVIRONNEMENT DU PRODUIT

Ces recommandations concernent la trottinette, engin utilisé en collectivité par des enfants de 2 à 5 ans et de 5 à 8 ans.

Ce produit permet de favoriser le développement des habiletés motrices dans le domaine des activités de roue (se déplacer en équilibre par pilotage).

### FONCTIONS ET CONTRAINTES ESSENTIELLES

L'utilisation collective de ce matériel impose des contraintes.

Au plan de la **sécurité**, la trottinette ne doit présenter aucun danger pour les utilisateurs.

Au plan **pédagogique**, la trottinette doit prendre en compte les possibilités physiques des enfants et leur niveau d'habiletés motrices.

Au plan de l'**usage**, la trottinette doit résister à une utilisation intensive.

Dans le domaine de l'**estime**, la trottinette doit être attrayante et confortable.

Vendue avec une garantie de 2 ans, la trottinette doit être d'un prix justifié et d'une maintenance aisée (service après-vente assuré).

### CONCLUSION

Ce document souligne les caractéristiques spécifiques auxquelles doit répondre une trottinette, ainsi que les fonctions essentielles garantissant la sécurité des utilisateurs, la richesse pédagogique qu'offre l'engin et un usage de longue durée dans un cadre collectif.

Un cahier des charges fonctionnel concernant ce produit a été soumis à l'appréciation d'une centaine d'utilisateurs (enseignants, conseillers pédagogiques). Ils ont eu à se prononcer sur l'importance de chacune des fonctions proposées.

**FICHE D'IDENTIFICATION**

**TROTTINETTE**

**FABRICANT :**

Nom :  
Adresse :  
Tél. :  
Fax. :

**ESPACE D'EVOLUTION CONSEILLE :**

Nature des sols :

**PRODUIT :**

Nom :  
Définition :  
Référence :  
Ages conseillés :

**CONFORMITE AUX RECOMMANDATIONS  
OFFICIELLES :**

Visa par un laboratoire :  
(homologation, certification)

**GARANTIE :**

Durée :  
Limitations éventuelles :

**CARACTERISTIQUES :**

Matériaux (nature) :  
Dimensions :  
- hauteur de l'engin :  
- longueur totale de l'engin :  
- largeur du guidon :  
- plate-forme :  
- largeur :  
- longueur :  
- hauteur  
Nature du revêtement du produit :  
Teintes :

**MAINTENANCE :**

Possibilités de contrat  
de maintenance  
    oui  
    non  
Modalités de la maintenance :

**PRIX :**

HT :  
Taux TVA :  
TTC :  
Conditions de livraison :  
SAV :

**LISTE DES NORMES**

**CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL**

**TROTTINETTE**

- Décret du 12 septembre 1989 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des jouets
- NF EN 71.1 (avril 1989)      Sécurité des jouets, partie 1 : Propriétés mécaniques et physiques.